COMMENT SE RENDRE À L'EXPOSITION

En train
Le Palais du Parlement se situe à 10 minutes à pied de la gare. Depuis la place de la gare (Bahnhofplatz), prenez la Spitalgasse et suivez cette rue jusqu'à la Bärenplatz. Tournez ensuite à droite en direction de la Place fédérale (Bundesplatz). Vous verrez alors le Palais du Parlement. À droite et à gauche de celui-ci, des escaliers mènent à la Terrasse fédérale et à l'entrée des visiteurs.

En voiture
Le parking sous-terrain le plus proche est celui du casino, à la Kochergasse 1, d'où vous pourrez rejoindre le Palais du Parlement à pied en cinq minutes. Pour cela, suivez la Kochergasse en direction de la Bundesgasse et de la Place fédérale (Bundesplatz), où vous verrez le Palais du Parlement. À droite et à gauche de celui-ci, des escaliers mènent à la Terrasse fédérale et à l'entrée des visiteurs.

Visite virtuelle de l'exposition
Envie de découvrir l'exposition sur votre écran ? La visite virtuelle est faite pour vous.

Contact
Services du Parlement
Domaine Relations publiques
3003 Berne
+41 058 322 99 00
pr@parl.admin.ch

ENTRÉE DES VISITEURS, REZ-DE-CHAUSSÉE, REZ SUPÉRIEUR

Entrée des visiteurs
1 Un système électoral agite la Suisse
2 Le Tessin, un canton pionnier en matière de proportionnelle

Rez supérieur est
3 Mesures et statistiques – la Suisse de 1919 et celle de 2018
4 Années de contrastes – la vie en Suisse à travers les images
5 Les prix des denrées alimentaires doublent

Entrée principale nord
6 Grève générale de 1918 (1ère partie)
7 Grève générale de 1918 (2ème partie)

Rez supérieur ouest
8 La Suisse durant la première guerre mondiale
9 La fin de la première guerre mondiale

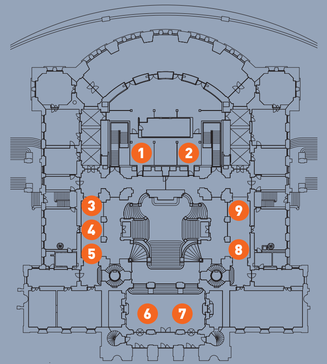

PREMIER ÉTAGE

Premier étage ouest
10 13 octobre 1918 – le peuple suisse accepte la proportionnelle
11 Les précurseurs de la représentation proportionnelle

Salle des pas perdus
12 Campagne électorale de 1919 (1ère partie)
13 Campagne électorale de 1919 (2ème partie)

Premier étage est
14 Proportionnelle – plus de diversité dans le paysage politique
15 Un seul système proportionnel? Non, plusieurs

Vitrines
A Trésors de la « proportionnelle »
B Campagne électorale de 1919

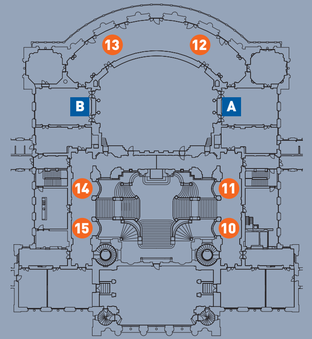

VISITE DE L'EXPOSITION

Visites ordinaires destinées aux groupes et aux visiteurs individuels, en français, en allemand, en italien et en anglais
Les visites ordinaires organisées en dehors des sessions portent essentiellement sur le Palais du Parlement. L'exposition est intégrée dans la visite lorsque cela se révèle judicieux. Pour vous inscrire à des visites ordinaires du Palais du Parlement, rendez-vous sur le site Internet www.parlement.ch – Visite du Palais du Parlement.

Visite guidée sur le thème « 100 ans de proportionnelle »
Cette visite, axée sur l'exposition, présente le contexte de l'introduction, il y a 100 ans, du scrutin proportionnel pour l'élection du Conseil national, ainsi que diverses anecdotes passionnantes qui s'y rattachent.
Pour voir les dates encore disponibles et vous inscrire à une visite, rendez-vous sur www.parlement.ch – Visite du Palais du Parlement.

Pour les écoles, les documents nécessaires à la préparation de la visite sont disponibles sur le site Internet du Parlement.

Journée portes ouvertes au Palais du Parlement
Les visiteurs pourront parcourir librement l'exposition et le Palais du Parlement les samedis suivants (de 9 heures à 17 heures, dernière entrée : 16 heures) :

2 février 2019 I 13 avril 2019 I 18 mai 2019 I 5 octobre 2019

Il n'est pas nécessaire de réserver pour participer à la journée portes ouvertes. La visite du Palais du Parlement et de l'exposition est gratuite.

Fin de l'exposition
L'exposition pourra être visitée pour la dernière fois le dimanche 20 octobre 2019, jour des élections.

100 ANS DE PROPORTIONNELLE

Un système électoral agite la Suisse
L'année 2018 a marqué le centenaire de l'instauration, en Suisse, du scrutin à la proportionnelle pour les élections fédérales. L'introduction d'un tel scrutin constitue un jalon dans l'histoire politique de la Suisse : le 13 octobre 1918, après deux refus, le peuple finit par accepter – à une majorité de 66,8 % de voix favorables – une initiative populaire réclamant l'élection du Conseil national au système proportionnel. L'élection anticipée du Conseil national un an plus tard, en octobre 1919, modifie alors fortement la composition de la Chambre du peuple.

L'exposition « 100 ans de proportionnelle », qui retrace la période allant de l'adoption de l'initiative populaire aux premières élections à la proportionnelle, presque jour pour jour un an plus tard, rappelle ces événements lourds de conséquences pour la politique suisse, à l'instar de la fin de la Première Guerre mondiale ou de la grève générale de 1918 ; elle offre aussi un regard passionnant sur les conditions de vie de l'époque. Le 20 octobre 2019 aura lieu la prochaine élection du Conseil national. Dans cette perspective, l'exposition aborde également le système électoral actuel.

L'exposition a lieu du 13 octobre 2018 au 20 octobre 2019.

Langues
Les textes de l'exposition existent en français, en allemand et en italien. Les documents historiques sont exposés dans leur langue originale.

100 ANS DE PROPORTIONNELLE

Exposition au Palais du Parlement
Du 13 octobre 2018 au 20 octobre 2019

L'EXPOSITION « 100 ANS DE PROPORTIONNELLE » : VUE D'ENSEMBLE

L'exposition a comme principal support des colonnes Morris, conçues pour accueillir des affiches et des annonces, qui constituaient un important moyen d'information dans l'espace public il y a une centaine d'années. Plongés dans cette époque grâce à ces colonnes installées à différents endroits dans le Palais du Parlement, les visiteurs découvrent les circonstances historiques ayant mené à l'introduction du scrutin proportionnel. La synthèse ci-après fournit une vue d'ensemble de l'exposition.

Entrée des visiteurs – la proportionnelle dans les cantons

Lorsqu'en 1919, le Conseil national est élu pour la première fois au scrutin proportionnel, ce dernier est déjà appliqué dans plusieurs cantons. Le canton du Tessin joue un rôle précurseur : son gouvernement et son Parlement sont élus à la proportionnelle depuis 1892 déjà.
Au Tessin, l'introduction du nouveau système électoral marque la fin de violentes luttes de pouvoir au niveau politique. Dans cette partie de l'exposition, les visiteurs découvrent les circonstances dans lesquelles le Tessin a opté pour ce type de scrutin à la fin du XIXe siècle. Ils peuvent aussi apprendre, grâce à une présentation chronologique, à quel moment d'autres cantons sont passés du système majoritaire au système proportionnel pour l'élection de leur parlement.

Rez supérieur est – la vie en Suisse il y a cent ans

Il y a cent ans, la Première Guerre mondiale fait rage ; elle va durer jusqu'en novembre 1918. Bien qu'elle ne soit pas directement impliquée, la Suisse est durement touchée. Le pays fait face à des pénuries de denrées alimentaires et de carburant. La classe ouvrière, en particulier, subit les prix élevés. Les gens sont en colère et descendent dans la rue.
Au moyen de statistiques, de faits et d'images historiques, cette partie de l'exposition met en lumière le quotidien de la population en 1918 et illustre le contexte dans lequel a eu lieu la votation sur le système proportionnel.

Une famille cherche des restes de charbon au Sihlquai, à Zurich.
Source : Baugeschichtliches Archiv, Zürich

Entrée principale nord – la grève nationale de 1918

Lorsque le parti social-démocrate appelle à fêter le premier anniversaire de la Révolution d'Octobre russe à Zurich, le Conseil fédéral craint des actes de violence et décrète la levée des troupes. Le 12 novembre, un appel à la grève générale est suivi par environ 300 000 femmes et hommes à travers tout le pays.
L'exposition montre à quel point la situation était alors explosive et revient, au moyen de différents documents, sur une période où la Suisse se trouvait au bord de la guerre civile.

Source : Schweizerisches Sozialarchiv

Rez supérieur ouest – la Suisse pendant la Première Guerre mondiale

Après le déclenchement de la Première Guerre mondiale, le Conseil fédéral ordonne la mobilisation de l'armée. L'Assemblée fédérale lui confère les pleins pouvoirs afin qu'il puisse maintenir l'indépendance et la neutralité du pays. Elle élit également Ulrich Wille comme général de l'armée. La Suisse réussit cependant à rester en dehors du conflit. Les centaines de victimes répertoriées parmi les soldats mobilisés en Suisse ne sont pas liées à des opérations militaires, mais aux effets dévastateurs de la grippe espagnole. La fin de la guerre entraîne des bouleversements importants dans les pays voisins, alimentant les craintes d'une révolution et d'une guerre civile en Suisse.

Le premier film sur l'armée suisse datant de 1918, qui peut être visionné dans l'exposition, illustre la militarisation du pays pendant les années de guerre. Les visiteurs ont également la possibilité de voir des cartes postales de l'époque ; celles-ci constituaient un moyen de communication important durant les longues périodes de service actif.

Source : collection privée, Ulrich Gribi, Büren an der Aare

Premier étage ouest – le long chemin vers la loi introduisant le scrutin proportionnel

Les partisans d'une élection du Conseil national au scrutin proportionnel ont dû s'y prendre à trois fois pour que leur proposition soit finalement acceptée. Après l'échec de deux projets en 1900 et 1910, une initiative populaire en ce sens est clairement acceptée par le peuple et les cantons le 13 octobre 1918. La première élection du Conseil national au système proportionnel a lieu à peine un an plus tard : en raison de l'atmosphère tendue régnant à la fin de la Première Guerre mondiale et de la grève générale, les grévistes demandent notamment un renouvellement immédiat du Conseil national au scrutin proportionnel.
Cette partie de l'exposition revient sur les trois initiatives populaires, et est également consacrée aux précurseurs du scrutin proportionnel. Des documents originaux sont exposés dans des vitrines : les visiteurs peuvent par exemple contempler la thèse d'Emil Klöti, d'une influence considérable sur l'acceptation d'une élection au scrutin proportionnel, ou encore des bulletins de vote datant de 1919.

Source : Schweizerisches Sozialarchiv

Salle des pas perdus – la première élection

La première élection des membres du Conseil national au scrutin proportionnel a lieu le dimanche 26 octobre 1919. Il s'agit d'élections anticipées, car le mandat des membres du Parlement alors en place aurait dû s'achever en 1920. Près de 750 000 citoyens suisses participent aux élections, ce qui correspond à un taux de participation de plus de 80 %, un taux qui n'a, à ce jour, plus été égalé en Suisse.
Avec l'introduction du système de scrutin proportionnel, le paysage politique suisse connaît d'importants bouleversements. Outre des faits et des chiffres concernant le Parlement nouvellement élu, les visiteurs peuvent découvrir, dans la salle des pas perdus, des affiches de campagne proportionnel, de l'époque.

Source : Bibliothèque nationale suisse – Collection d'affiches

Source : Schweizerisches Sozialarchiv

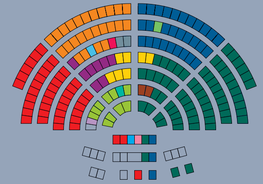

Premier étage est – scrutin majoritaire et scrutin proportionnel
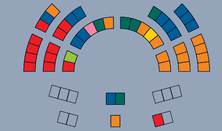
Aujourd'hui, le Conseil national et le Conseil des États sont élus selon des procédures différentes : la plupart des députés du Conseil national sont élus au scrutin proportionnel, tandis que la majorité des membres du Conseil des États sont élus au système majoritaire.
Avec le système majoritaire, le mandat est attribué à la majorité, alors que la minorité n'obtient rien même si l'écart de voix est faible. Avec le système proportionnel, les mandats sont répartis entre la majorité et la minorité proportionnellement au nombre de voix qu'elles ont obtenues. À la différence du scrutin majoritaire, le scrutin proportionnel permet aussi aux petits partis d'entrer au Parlement, comme le révèle la composition des deux chambres : 15 partis sont actuellement représentés au Conseil national, tandis que seuls 6 partis siègent au Conseil des États.
Le système proportionnel n'est toutefois pas appliqué partout de la même façon : il en existe différentes déclinaisons. Dans cette partie de l'exposition, les méthodes de calcul Hagenbach-Bischoff et Pukelsheim sont comparées et illustrées par des extraits des débats des conseils.